



Te Kāwanatanga o Aotearoa
New Zealand Government

Pae ora | un avenir sain pour tous les Néo-Zélandais

Déclaration de politique gouvernementale sur la santé : 2022-2024

E ngā mātāwaka huri noa, tēnā koutou katoa

Notre secteur de la santé repose sur des bases solides : une main-d'œuvre hautement qualifiée et dévouée, des communautés engagées et passionnées et une aptitude à coopérer pour faire avancer les choses lorsque la situation le demande. Mais nous savons qu'il existe des possibilités d'amélioration et que le système de santé que nous devons bâtir pour l'avenir devra mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

En matière de santé, ce sont toujours les mêmes groupes qui, depuis trop longtemps déjà, sont systématiquement défavorisés et laissés pour compte : les Maoris, les peuples du Pacifique, les personnes handicapées et les victimes d'injustices en raison de leur état de santé, de leur culture, de leur origine ethnique, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur lieu d'habitation, de leurs revenus et d'autres critères.

Un nouveau système de santé est l'opportunité de résoudre ces problèmes de longue date et de créer un système qui soit en accord avec le Traité (Te Tiriti), équitable, cohésif et axé sur la famille étendue (whānau). Cette approche est garante de la durabilité, de la résilience et de l'accessibilité de ce système pour que les générations futures puissent en bénéficier et qu'il soit à même de répondre aux défis de demain.

Notre perspective est simple : un avenir sain (pae ora) pour tous les Néo-Zélandais. Cela signifie que les individus et leur famille étendue vivent plus longtemps en bonne santé, sont en meilleure santé et ont une meilleure qualité de vie, font partie de communautés solides, inclusives et résilientes et vivent dans des environnements propices à leur bien-être.

La déclaration de politique gouvernementale décrit ce que le gouvernement attend du système de santé concernant la mise en place des services, des initiatives et des partenariats visant à protéger, promouvoir et améliorer la santé et le bien-être, ainsi qu'à assurer l'équité et un avenir sain.

Ce changement ne se fera pas du jour au lendemain : il demande du temps, des investissements et la coopération de toutes les entités et de tous les acteurs du secteur de la santé. Cette déclaration de politique gouvernementale provisoire en marque le début, en définissant les priorités et les attentes du gouvernement pour les deux premières années du système réformé.

Nō reira, tēnā koutou katoa

Andrew Little, ministre de la Santé

La déclaration de politique gouvernementale provisoire guide le nouveau système de santé et définit les priorités, les objectifs et les attentes relatives au système de santé public d'Aotearoa Nouvelle-Zélande.

Elle décrit les prestations et les résultats que le gouvernement attend du système de santé, ainsi que la façon dont les succès seront mesurés, suivis et rapportés.

La déclaration de politique gouvernementale provisoire porte sur deux ans, de juillet 2022 à juillet 2024, et pose les bases de l'orientation à long

terme et des résultats escomptés qui seront plus longs à atteindre.

Elle définit également les attentes en ce qui concerne le plan de santé de la Nouvelle-Zélande, qui décrit la façon dont les différents acteurs de la santé concrétiseront les priorités du gouvernement et fourniront les services de santé à tous les Néo-Zélandais.

La version intégrale de la déclaration de politique gouvernementale provisoire est disponible sur le site Internet du ministère de la Santé.

Priorités clés

La déclaration de politique gouvernementale comporte six domaines prioritaires pour orienter le système de santé et les modalités de prestation.

Équité en matière de résultats de santé

Afin d'assurer des résultats équitables en matière de santé, les usagers ont accès à différentes approches et ressources en fonction de leurs besoins et de leurs avantages. Dans le système réformé, cela peut prendre les formes suivantes :

- Objectif d'équité en matière de santé et de bien-être
- Reconnaissance des droits et des obligations des communautés défavorisées

Des personnes en bonne santé dans leur communauté

Les services communautaires de prévention, de soutien et de traitement ont la priorité. Ils sont axés sur la famille étendue, adaptés à la culture et en accord avec la vie des gens, c'est-à-dire proches de leurs lieux d'habitation, de travail et de loisirs. Dans le système réformé, cela peut prendre les formes suivantes :

- Amélioration de la prestation pour l'ensemble des services de santé, notamment la réactivité, les services numériques et les réseaux hospitaliers, et identification et suppression des différences injustifiées dans les soins de santé
- Continuité des services de santé et accès aux soins sans crainte ni réticence

Un système de santé financièrement viable

Les ressources sont gérées et allouées d'une manière permettant d'assurer des niveaux de santé et d'équité dans la population aussi élevés que possible avec les ressources et le financement disponibles, aujourd'hui comme demain. Dans le système réformé, cela peut prendre les formes suivantes :

- Changement mis en œuvre de façon à limiter les risques pour la continuité des soins
- Maintien des priorités et programmes existants

Incorporation du Traité de Waitangi dans l'ensemble du système

Les Maoris ont un pouvoir de détermination sur leur santé et leur bien-être et peuvent obtenir des résultats équitables en matière de santé, d'une manière qui leur permet de vivre, de s'épanouir et d'être en pleine santé en tant que Maoris. Dans le système réformé, cela peut prendre les formes suivantes :

- Renforcement du leadership et du pouvoir de prise de décision des Maoris
- Amélioration de l'accès à des services basés sur une approche maorie et axés sur la famille étendue

Développement du personnel de santé de demain

Développer une main d'œuvre résiliente, diversifiée et durable capable de répondre aux besoins des individus et de leur famille étendue et représentative des communautés dans lesquelles elle travaille. Dans le système réformé, cela peut prendre les formes suivantes :

- Services adaptés à la culture maorie, fondés sur et encadrés par le monde maori
- Réduction de l'impact sur le personnel de santé et soutien du personnel

Pose des bases du succès du nouveau système de santé

La création d'une nouvelle culture et d'une nouvelle philosophie fondées sur le Traité permettra de renforcer la priorité donnée à la prévention, ainsi qu'à la protection et la promotion du bien-être des individus et de leur famille étendue. Dans le système réformé, cela peut prendre les formes suivantes :

- Collaboration et partenariat avec les communautés et d'autres organisations
- Voix des usagers, de la famille étendue et des communautés prises en compte dans le système afin de faire avancer l'équité en termes d'accès, de qualité de soins et de résultats